

M. Latulippe: Monsieur le président, il me fait plaisir de participer au débat sur le bill C-95.

Ce bill renferme beaucoup de choses, mais nous aurions aimé qu'il apporte un certain soulagement aux citoyens du Canada. Malheureusement, on n'y voit pas beaucoup de soulagement pour les contribuables. On y constate que les dégrèvements d'impôt sont minimes. Au fait, il n'y a que quelques changements, quelques amendements aux différents articles qui, en somme, ne font que changer les choses de place.

Monsieur le président, la société dans laquelle nous vivons se désintègre et nous sommes trop aveugles pour nous en apercevoir. Nous ne pouvons juger de l'état de santé de la société que d'après la part de butin dont nous nous sommes appropriés. Tant que nous ne verrons ni piques, ni casse-tête, nous resterons bien tranquilles, comme les Bourbons d'Espagne, il y a quelques siècles.

Je suis persuadé que le bill C-95 pourrait être amélioré.

Conscients de notre devoir et de nos obligations envers la société, nous réclamons, en conséquence, une exemption d'impôt de \$3,000 pour les célibataires. A mon avis, ceci devrait être inclus dans le bill. Les contribuables mariés devraient bénéficier d'une exemption de \$5,000 et d'une autre de \$1,000 pour chaque enfant. Malheureusement, ceci n'est pas dans le bill.

De plus, nous réclamons une déduction d'impôt pour tous les outils dont les travailleurs se servent pour gagner leur vie. Nous aurions aussi aimé que les étudiants bénéficient d'une exemption d'impôt sur les frais de scolarité qui leur sont fournis pour poursuivre leurs études. Le père de famille devrait avoir le droit de déduire de son impôt les frais d'instruction de ses enfants âgés de 16 ans et plus. Et, malheureusement, ces exemptions-là ne sont pas mentionnées dans le bill.

Le gouvernement ne sait où prendre l'argent. Et c'est pour cela qu'il essaie d'élaborer certains moyens en vue de trouver les revenus nécessaires pour remplir les coffres de l'État. Je sais que le gouvernement a besoin de revenu et qu'il doit le prendre quelque part. Un moyen bien facile pour ce faire serait d'abaisser les taux d'intérêt et de se servir des facilités de la Banque du Canada pour le financement des travaux publics; deux moyens par lesquels le gouvernement obtiendra l'argent nécessaire au prix coûtant. Nous pourrions nous servir de cette institution, si nous le voulions, pour atteindre ce but. Mais malheureusement, le système financier actuel ne le permet pas. Alors qu'on estime qu'il

[M. Chrétien.]

n'est pas nécessaire de s'emparer de la Banque du Canada pour la mettre au service des Canadiens, il faut tout de même prendre l'argent quelque part. Mais, je demanderais au ministre des Finances d'aller chercher l'argent là où il est.

Si vous ne voulez pas de cela, s'il vous faut absolument dérober ceux qui travaillent pour en donner à ceux qui n'en ont pas, ayez au moins la sagesse d'aller en chercher chez ceux qui profitent le plus dans la société. Au moins, laissez le nécessaire à ceux qui en ont besoin pour une honnête aisance.

Vous me permettez, monsieur le président, de citer quelques statistiques à l'appui de mes observations.

En consultant la page 1122 de l'*Annuaire du Canada 1962*, on voit que les particuliers paient le même montant d'impôts et de taxes que les compagnies et leurs actionnaires. Pourquoi devons-nous toujours leur accorder des adoucissements qui leur permettent d'accumuler des profits et des capitaux au détriment des autres citoyens qui, eux, demeurent dans les dettes et l'insécurité?

La période entre le mois d'août 1962 et le mois d'août 1963 fut déclarée année d'austérité pour tout le Canada, et des taxes spéciales furent imposées aux particuliers. Or, dans la période d'août 1962 à août 1963, les actions à la bourse de 740 compagnies ou trusts, ont augmenté de \$44,740,769,022 à \$57,351,895,062 soit près de 13 milliards. Pour qui l'austérité? Et les compagnies se plaignent toujours qu'elles ne font pas assez de profits, qu'elles envisagent l'avenir avec crainte, et qu'elles doivent obtenir une diminution d'impôt pour tenir le coup. Et les particuliers, eux?

Savez-vous qu'en 1962, le contribuable canadien doit payer \$700 à même son revenu pour la seule administration du gouvernement fédéral, soit près de 44 p. 100 du salaire moyen.

Savez-vous que le coût de l'intérêt gruge de 16 à 17 cents sur chaque dollar d'impôt et de taxes, avec un loyer sans cesse grandissant. Il n'est pas étonnant que Khrouchtchev affirme qu'avec le temps le communisme finira par vaincre le capitalisme.

Savez-vous que les taxes fédérales et provinciales ont augmenté de 3000 p. 100 depuis les 50 dernières années?

Il est inconcevable qu'un pays industrialisé comme le nôtre, avec une main-d'œuvre abondante et travailleuse, avec des corps techniques, des spécialistes et des ingénieurs en nombre suffisant, soit à la merci d'autres puissances au point d'être presque conquis par des moyens financiers et économiques.

Nous ne pouvons blâmer personne à part nous-mêmes et nos gouvernements irresponsables. Les industries doivent augmenter leur